ACMN VIE
S.A. d'assurances sur la vie
au capital de 196 436 820 €
Entreprise régie par le Code des assurances
173 Bd Haussmann 75008 PARIS
Siren 412 257 420 R.C.S. Paris

MonFinancier.com
Société de courtage d'assurances
N° ORIAS 07 031 613
SARL au capital de 10 000 € - Siren 494 162 233 RCS Rennes
4, rue Beaumanoir - 35000 Rennes
www.monfinancier.com

DEMANDE D'ARBITRAGE INDIVIDUEL

MONFINANCIER LIBERTÉ VIE

Contrat individuel d'assurance sur la vie en euros et en unités de compte, souscrit auprès d'ACMN VIE.
Contrat régi par le Code des assurances et relevant des branches 20 et 22 de l'article R.321-1 du même code

N° Contrat : _____ N° Client : M F _____

SOUSCRIPTEUR - ASSURÉ

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom _____

Prénom _____

En cas de changement de domicile, précisez votre nouvelle adresse (merci de joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

ARBITRAGE INDIVIDUEL

(Montant minimum de l'arbitrage : 500 €)

NOM(S) DU(DES) FONDS/SUPPORT(S) À DÉSINVESTIR	CODE ISIN	Pourcentage de désinvestissement
Internet Opportunités	Fonds en euros	
Sélection Rendement	Fonds en euros	
Total		

NOM(S) DU(DES) FONDS/SUPPORT(S) SUR LE(S)QUEL(S) L'INVESTISSEMENT EST EFFECTUÉ	CODE ISIN	Répartition du montant total arbitré (en %)
Internet Opportunités	Fonds en euros	
Sélection Rendement	Fonds en euros	
Total		**100%**

L'arbitrage individuel peut remettre en cause les options d'arbitrages automatiques si elles existent sur votre contrat.
Si vous souhaitez effectuer une modification de votre (vos) option(s), nous vous remercions d'utiliser le(s) formulaire(s) adéquat(s).

Le souscripteur reconnaît être conscient que les supports financiers du contrat sont exposés aux fluctuations des marchés financiers.
Il est précisé que l'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur, et que celle-ci, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

☐ En cochant cette case, le souscripteur reconnaît avoir reçu et pris connaissance des caractéristiques principales (ou prospectus simplifiés)des supports en unités de compte choisis.

Afin d'enregistrer votre demande, il est indispensable de cocher la case ci-contre.

Fait à ....., **le** .....
en deux exemplaires dont un m'a été remis.

1er exemplaire : ACMN VIE
2ème exemplaire : Souscripteur

Signature du souscripteur précédée de la mention "Lu et approuvé"

Photocopier puis retourner l'original à :
MONFINANCIER
4, rue Beaumanoir - 35000 RENNES

Le souscripteur / assuré peut demander communication ou rectification de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier à usage d'ACMN VIE, de ses mandataires, des réassureurs ou des organismes professionnels concernés. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé au siège social d'ACMN VIE (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978).